

MAIRIE DE LE SOULIE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2015

Présents : VISTE D. NEGRE R. CROS M-J. ROUANET B. ROUDIER M. PARA J-P.
BELLAY D. . EGGER S. VOLFINGER.L

Absents excusés: VAILHE Ch (donne procuration à CROS M.J.) RAISSAC J.

Secrétaire de Séance : EGGER S

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal en date du 24 avril 2015

Vote : 10

2) Déclassement terrain communal du Camifarrat (délibération du 24 avril 2015) affiché le 27 avril 2015 : constat de déclassement ; aucune réclamation n'a été constatée sur le registre d'enquête.

Vote : 10 pour

3) Déclassement terrain communal du Moulinet (délibération du 26 janvier 2015) affiché le 27 janvier 2015 : constat de déclassement ; aucune réclamation n'a été constatée sur le registre d'enquête.

Vote : 10 pour

4) Travaux 2016 aménagement fournil :

Electricité entreprise Galiana pour un montant de 3907,19 € HT

Réfection du sol : J.P. Cauquil pour un montant de 3946,80 € HT

Soit un total de 7853,99 € HT

Vote : 10 pour

Le Conseil autorise M. le Maire à déposer des demandes de subvention auprès du Conseil Départemental et de la Préfecture dans le cadre de la DETR pour ces devis d'un montant HT de 7853,99 €

Vote : 10 pour

5) Travaux 2016 aménagement Mairie :

Electricité entreprise Galiana pour un montant de 2721,00 € HT

Maçonnerie JP Cauqui pour un montant de 680,00 € HT

Menuiserie L. Farenq pour un montant de 515,00 € HT

Soit un total de 3916,00 € HT

Vote : 10 pour

Le Conseil autorise M. le Maire à déposer des demandes de subvention auprès du Conseil Départemental et de la Préfecture dans le cadre de la DETR pour ces devis d'un montant HT de 3916,00 €

Vote : 10 pour

6) Remplacement de la chaudière : devis de M. Pelligrinelli d'un montant de 19911,00 € HT
Vote : 10 pour

Le Conseil autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention à Hérault Energies pour ce devis d'un montant HT de 19911,00 €

7) Aménagement, mise en sécurité, réception des eaux pluviales du cœur du village.
Le cabinet CETUR a effectué un estimatif global.
Le Conseil doit se positionner pour demander au cabinet CETUR un avant projet sommaire afin de déposer des demandes de subvention
Vote : 10 pour

Questions diverses

Vu par nous, Maire de la commune de LE SOULIE, pour être affiché le 6 juillet 2015.
à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du
5 Août 1884.

A Le Soulié, le 6 juillet 2015

Le MAIRE
Dominique VISTE